



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 25-janv.-2017

Numéro de révision 1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit** INO GLOSS 2 PRESTIGE FLOOR FINISH

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 119085

**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Finition de plancher.

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse du fabricant**  
Voir les informations de Distributeur.

**Importateur**  
INO Solutions  
9280 Boul du Golf  
Anjou, Montreal, P.Q. H1J 3A1

### **Distributeur**

INO Solutions  
9280 Boul du Golf  
Anjou, Montreal, P.Q. H1J 3A1

### Numéro d'appel d'urgence téléphone d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire**

Ce produit chimique est pas considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

**Aspect** opaque Blanc

**État physique** Liquide

**Odeur** doux

### HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

### Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 22.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	1.25	
Diethylene glycol ethyl ether	111-90-0	5	

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

- Conseils généraux** Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.
- Contact avec les yeux** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon.
- Inhalation** EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.
- Ingestion** EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

#### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

#### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Précautions pour le protection de l'environnement**

**Précautions pour le protection de l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	(vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> S* (vacated) S* (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup>	600 ppm

**Contrôles techniques appropriés**

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

**Protection de la peau et du corps** Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

**PROTECTION RESPIRATOIRE** Aucun requis normalement. Utilisez approuvé NIOSH Protection respiratoire en cas TLV / PEL dépassée ou si la surexposition est probable.

**Considérations générales sur** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

l'hygiène

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	doux
<b>Aspect</b>	opaque Blanc	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Aucun renseignement disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	8.8	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.012 - 1.042	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

### Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	6.7 - 16.7
Densité	1.03 kg/l
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### RÉACTIVITÉ

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### CONDITIONS À ÉVITER

Coagule produit lorsqu'il est mélangé avec du sel ou une solution acide.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Produits de décomposition dangereux

Si évaporé à sec, comme dans un incendie, le produit peut brûler, libérant: Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut causer une légère irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact prolongé peut entraîner une irritation et une dermatite.
<b>Ingestion</b>	De grandes quantités peuvent provoquer des irritations, des nausées, de la diarrhée.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	= 5230 mg/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg ( Rabbit )	-
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	= 1920 mg/kg ( Rat )	-	> 5240 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

**Toxicité aiguë inconnue** 22.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue  
**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .**  
**ETAmél (orale)** 21469 mg/kg

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

22.5 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	-	10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 11400 - 15700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19100 - 23900: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	3940 - 4670: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	-0.064
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0	-0.8

**Autres effets néfastes**                      Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets**                      L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser le contenant.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DEPT. DES TRANSPORTS**

**Nom officiel d'expédition**                      Non réglementé par le DOT

**TMD**

Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS /</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Ne est pas conforme
<b>ENCS</b>	Ne est pas conforme
<b>IECSC</b>	Ne est pas conforme
<b>KECL</b>	Ne est pas conforme
<b>PICCS</b>	Ne est pas conforme
<b>AICS</b>	Ne est pas conforme

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol methyl ether - 34590-94-8	1.0
Diethylene glycol ethyl ether - 111-90-0	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger pour la santé aiguë	Non
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Dipropylene glycol methyl ether 34590-94-8	Listed	Listed	Listed
Diethylene glycol ethyl ether 111-90-0			Listed

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA**

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

**HMIS**

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Préparée par

EH & S DÉPARTEMENT

Date de révision

25-janv.-2017

**Note de révision****Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**\*\*\* FIN DE SDS \*\*\***